

Dirigeants syndicaux, boycotez toute concertation du plan contre les fonctionnaires !

Le gouvernement a mené une attaque frontale contre les salariés du privé avec les ordonnances de flexibilité et de précarisation. Il a favorisé le capital et défavorisé le travail avec les budgets 2018 de l'État et de la sécurité sociale. Il fait vivre dans la terreur des dizaines de milliers de travailleurs sans papiers. Il introduit la sélection à l'université. Il mène une offensive contre les chômeurs, les cheminots et les fonctionnaires. Il prépare une nouvelle attaque contre la retraite.

En plus de l'augmentation de la CSG, du blocage de leurs salaires et du rétablissement du jour de carence, le premier ministre Philippe, le ministre de l'action et des comptes publics Darmanin et le secrétaire d'État de l'action et des comptes publics Dussopt ont dévoilé le 1^{er} février le plan « Action publique 2022 » du gouvernement contre les travailleurs de l'État.

Il s'agit de s'attaquer aux piliers de la fonction publique : recours accru aux contractuels ; rénovation du statut de fonctionnaire ; rémunération au mérite... L'objectif a été fixé par le président de la république : baisser la part des dépenses publiques dans le PIB de 5 points et réduire le nombre de fonctionnaires de 120 000 sur la durée du quinquennat. (Le Monde, 3 février 2018)

Le même jour, Macron a justifié : « L'État doit se réorganiser plus vite, comme font les entreprises ». En termes clairs : dans les entreprises, le gouvernement aide les capitalistes à faire ce qu'ils veulent des exploités : les mettre en concurrence, les faire travailler plus longtemps quand cela leur est utile, les licencier dès qu'ils n'en ont plus besoin. Les salariés de l'État capitaliste doivent subir le même sort que leurs soeurs et frères « du privé » : intensification du travail (« réduire le nombre de fonctionnaires »), division et salaire au bon vouloir de la hiérarchie (« rémunération au mérite »), division et précarité (« recours accru aux contractuels »).

Les travailleurs de la santé publique, de l'enseignement public, des collectivités territoriales... verraient donc leur situation, déjà désastreuse, se détériorer davantage.

Par contre, l'appareil répressif de l'État (« justice », « défense », « sécurité »...) est, lui, épargné. Le gouvernement l'équipe généreusement : par exemple, il lui achète plus de 22,5 milliards d'euros d'armes chaque année. Il recrute des militaires (3 000 de plus annoncés durant le quinquennat), des policiers (10 000 de plus) et des gardiens de prison (2 200 de plus). Il augmente leur paye, par le jeu de primes, de promotions massives et de re-

fonte des grilles indiciaires. Rien de surprenant : plus il y a d'injustice, d'inégalité et d'exclusion, plus il faut à la minorité exploiteuse garantir sa survie par l'intimidation policière et militaire, l'espionnage de la population, les expéditions militaires, l'incarcération (mais pas de ceux qui recourent aux paradis fiscaux, qui licencient massivement ou qui bénéficient d'emplois fictifs...).

Comme d'habitude, le gouvernement veut faire cautionner son offensive par la complicité des organisations syndicales CGT, CFDT, FSU, FO, UNSA, Solidaires...

L'annonce ouvre une phase de concertation. Les discussions seront conduites par le ministre de l'Action et des Comptes Publics et son secrétaire d'État.

Elles réuniront les organisations syndicales représentatives de la fonction publique. (site du gouvernement)

Que peut-il sortir de bon de telles « concertations » ? Macron a toujours annoncé ses intentions et le plan du gouvernement est désormais connu. Pourtant, comme d'habitude, tous les appareils syndicaux se préparent à se rendre à la convocation du gouvernement... et à lui faire « des propositions ». Comme d'habitude, la France « insoumise », le Parti « communiste », le Parti « socialiste », LO, le NPA, etc. n'y trouvent rien à redire.

Comme d'habitude, la plupart des bureaucraties syndicales organisent une « journée d'action ». Qui peut croire que le soir du 22 mars le gouvernement reculera ? Les deux communiqués intersyndicaux (7 et 22 février) ne demandent même pas le retrait du plan AP2022 ! Pourtant, LFI, le PCF, LO, le NPA, le POID... soutiennent cette diversion et demandent aux chefs syndicaux de reconduire et de multiplier les « journées d'action » qui ont conduit à échec sur échec depuis une décennie.

Il faut combattre cette grave offensive contre les fonctionnaires. Que les dirigeants syndicaux, qui parlent au nom des fonctionnaires, boycottent la « concertation » du plan antisocial du gouvernement ! C'est la première exigence à imposer pour isoler le gouvernement.

Retrait total du plan AP2022 ! Dans les réunions syndicales et dans les assemblées générales, décidons la grève générale jusqu'au retrait du projet, jusqu'à la défaite du gouvernement.

23 février 2018

